



La lettre d'information de l'enquête Familles et employeurs

INED - 133 Bd Davout - 75980 Paris Cedex 20

Contacts: Ariane Pailhé (01.56.06.22.74 pailhe@ined.fr), Anne Solaz (01.56.06.21.30 solaz@ined.fr)

Numéro 0, juin 2004



Bonjour à tous,

Avant l'été, un petit point sur l'enquête Familles et Employeurs. Depuis notre dernière réunion (30 janvier 2004), le projet a bien avancé, l'enquête est maintenant sur les rails : la collecte du volet ménage aura lieu du 1^{er} novembre au 15 décembre 2004, celle du volet employeur en avril-mai 2005.

Un logo est à l'étude. Abstrait ou figuratif? le vote est ouvert !

L'équipe Familles et Employeurs

Sommaire

- Avancement de l'enquête
- Les tests employeur du printemps
- Le label et le double logo
- Les derniers tests en cours
- Le financement et les partenaires
- L'appariement avec les DADS
- L'enquête familles et employeurs sur Internet

Avancement de l'enquête

Le volet ménage, une enquête « à façon »

Le volet ménage est désormais une enquête « à façon » réalisée par l'INSEE et n'est plus une enquête complémentaire à l'enquête Emploi. Un report d'un test CAPI par la division emploi de l'INSEE a décalé en chaîne la date initialement prévue pour l'enquête. L'enquête n'aurait porté que sur un trimestre (quatrième 2004) de l'enquête emploi au lieu de deux, ce qui réduisait l'échantillon de moitié. Trois solutions alternatives ont été étudiées pour rétablir une taille convenable d'échantillon. Deux solutions tirées de l'enquête emploi ont d'abord été envisagées, puis une solution indépendante. Chaque solution entraînait un surcoût pour l'enquête. Après avoir évalué les avantages et inconvénients de chacune, l'équipe conceptrice a décidé d'opter pour la solution indépendante. 11 000 fiches adresses dans l'échantillon maître (issu du recensement) seront tirées, ce qui permettra d'avoir un échantillon d'au moins 9 600 individus. Des questions tirées de l'enquête emploi sur la situation professionnelle et les revenus ont été ajoutées. Par ailleurs, le nouveau tronc commun du ménage, qui permet notamment de mieux connaître les relations entre les membres du ménage et d'avoir des informations sur le logement a été introduit.

L'INSEE assurera la mise en concordance automatique (MCA) du fichier de l'enquête et du fichier national d'entreprises (SIRENE) pour récupérer les adresses des établissements. Le service des enquêtes de l'Ined sera mobilisé pour l'aval de la collecte : codifications,

pondérations, reprise manuelle des numéros SIRET (identifiants des établissements) non codés après MCA, mise en forme des fichiers, et documentation du fichier.

Le volet employeur

Le volet employeur est une enquête postale auprès des établissements dans lesquels travaillent les personnes rencontrées dans le volet individuel. Environ 4500 questionnaires seront adressés aux directions du personnel. La collecte sera coordonnée par le service des enquêtes de l'INED. Le réseau des enquêteurs entreprise INSEE sera mobilisé, pour certaines relances téléphoniques et des visites ciblées. Deux relances téléphoniques en cas de non-réponse sont prévues.

Les correspondants de l'enquête à l'INSEE

A l'INSEE, les correspondants de l'enquête sont Daniel Verger et Cécile Ménard de l'Unité Méthodes Statistiques pour le volet individuel, et Philippe Brion et Jean-Pierre Vietti de la division Harmonisation d'enquêtes auprès des entreprises pour le volet employeur.

Le calendrier à venir

Le questionnaire du volet ménages sera définitif le 9 juillet après la prise en compte des derniers problèmes vus dans le test en cours. La répétition générale aura lieu le 1er septembre et la formation des superviseurs d'enquêteurs du 21 au 27 septembre à l'INED. L'enquête en vrai grandeur se fera du 1er novembre au 15 décembre 2004.

Le questionnaire du volet employeurs est aussi quasi achevé. L'enquête débutera en avril 2005.

Le fichier comprenant les deux volets devrait être disponible pour les financeurs et le groupe de projet à partir de novembre 2005. Les premiers résultats sont attendus à partir de janvier 2006.

Les tests du volet employeur du printemps

Le test du volet employeur

Le test a été réalisé en collaboration entre le service des enquêtes de l'INED et le réseau d'enquêteurs auprès des entreprises dans trois Directions générales de l'INSEE (Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Lorraine). 70 adresses d'établissement d'au moins 20 salariés, de différents secteurs, y compris la fonction publique, ont été tirées dans le fichier SIRENE. Le questionnaire a été envoyé à la direction du personnel de l'établissement par l'INED. Les enquêteurs INSEE ont ensuite pris contact avec les établissements pour réaliser un entretien en face à face autour du questionnaire (18 visites).

Le test de la procédure d'enquête

Le service des enquêtes de l'INED a effectué un test de la procédure d'enquête, c'est à dire un envoi des questionnaires auprès des établissements des personnes ayant répondu au questionnaire individuel lors du test effectué à l'automne 2003 en Alsace, Basse Normandie et Ile de France. Il a eu lieu début mars, soit quatre mois après le test du volet ménage, le temps que la division emploi procède à la mise en concordance automatique avec le fichier SIRENE. La première étape consistait en la préparation des fichiers d'adresses des établissements concernés. Sur 76 courriers envoyés, 5 établissements ont répondu dans les 3 semaines, 5 questionnaires ont été retournés avec la mention NPAI. La relance téléphonique qui a suivi a permis de récupérer 9 questionnaires supplémentaires. Lors du contact téléphonique, les principales raisons de refus étaient la charge de travail, la longueur du questionnaire, le caractère non obligatoire de l'enquête, l'absence du responsable.

Bilan

Le taux de réponse des tests est assez faible. Il est ressorti que i) le caractère obligatoire apparaît indispensable, ii) le double en-tête INED-INSEE serait plus parlant car l'INED n'est pas toujours connu et est parfois pris pour un organisme privé, iii) dans la lettre avis, il faut valoriser le thème original et attrayant et insister sur le fait que le questionnaire concerne bien l'établissement, que l'enquête porte sur l'organisation quotidienne quel que soit le lieu des décisions. Une plaquette de présentation de l'enquête (en cours de réalisation) accompagnera le questionnaire.

Le taux des personnes impossibles à joindre est fort, la période de relance devrait donc être plus étalée. Une lettre de rappel avant la relance téléphonique pourrait permettre d'alléger la procédure de relance. Le taux de NPAI également élevé en raison de l'ancienneté des informations recueillies dans le fichier SIRENE et l'enquête emploi (passages précédents), pourra être

amélioré en insistant sur l'importance et la précision nécessaire de cette adresse établissement lors de la formation du volet ménage.

Le thème de l'enquête est toujours très bien reçu (pas d'abandon en cours de questionnaire, pas de question jugée dérangeante). Certaines questions ont dû être modifiées ou reformulées pour plus de clarté. Le temps moyen est de 54 min et reste très variable selon que la personne a dû faire appel à d'autres personnes, services ou non.

Le label et le double logo

L'enquête a été présentée au comité du label le 5 avril dans sa double configuration (ménages et entreprises). Le comité du label a attribué à chacun des volets de l'enquête le label d'intérêt général et de qualité statistique et a proposé le visa rendant l'opération obligatoire, ce qui garantira un taux de réponse supérieur. D'autre part, le double logo INED et INSEE figurera sur les lettres avis de chacun des volets.

Les derniers tests

Le dernier test du volet ménages en cours

Le dernier test du volet ménages a lieu du 15 au 30 juin dans la DR de Rhône-Alpes. 5 enquêteurs y participent, 150 questionnaires devraient être recueillis. Le guide de formation a été testé à cette occasion

Le dernier test du volet employeur fin juin

Un test du volet employeur auprès des établissements des personnes enquêtées dans le test ménage, sera ensuite réalisé afin de valider la procédure d'enquête (transmission des adresses des établissements, MCA avec SIRENE, envoi des questionnaires auprès des établissements, relances...). Pour ce test, l'ordre des rubriques est modifié : les questions au cœur de l'enquête, qui sont plus faciles à remplir, sont placées en début du questionnaire, celles décrivant l'établissement et l'entreprise à la fin.

Le financement de l'enquête

Les différents financeurs de l'enquête sont : l'INED, la DARES, la DRESS, l'INSEE, la CNAF et la DGAFP. Nous sommes en négociation avec le SESSI et la Poste.

L'appariement avec les DADS

Cette possibilité est actuellement à l'étude avec la division Marchés et Stratégies d'entreprise. A partir du numéro SIRET, il serait possible d'apparier notre fichier avec celui des données d'entreprises DADS. Cela pourrait aider à corriger de la non réponse partielle, de mieux corriger de la non réponse totale et d'obtenir des informations supplémentaires.

L'enquête familles et employeurs sur Internet

Le site Internet de l'enquête est en construction. On pourra y trouver : les questionnaires, les membres du groupe « pefe », leur projet de recherche, une bibliographie sur le thème, etc.

Le volet établissement pourra également être rempli directement sur Internet. Le questionnaire en ligne est en cours d'élaboration à l'INED.